**Réaction de Monsieur Reinhard Bütikofer**

**-**

à la Proposition de Directive de Parlement européen et du Conseil Relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier

**1/ Mon engagement solidaire et humaniste**

**L’immigration** en Europe a toujours été un **enjeu important**. La multiplication des conflits aux bordures de l’Europe et désormais en son sein même ont fait de la législation migratoire **un sujet politique de premier ordre**. En tant que membre du groupe **Verts/ALE** au **Parlement Européen** j’aimerais souligner l’importance de garder nos **valeurs humanistes et solidaires** qui ont toujours caractérisé l’Union Européenne. Nous avons l’opportunité, aujourd’hui, de montrer au monde un exemple **d’humanité** en termes **d’accueil des migrants.**

Déjà au **niveau national en 2004**, lorsque j’occupais la **présidence du parti Vert** en Allemagne je refusais tout compromis avec les Chrétiens Démocrates à partir du moment où ils ont exprimé leur volonté d’inclure des mesures antiterroristes dans les discussions concernant l’immigration[[1]](#footnote-1). Les valeurs que je portais au niveau national se sont prolongées durant mon travail au parlement européen.  Depuis 2009 au parlement européen j'œuvre au sein de mon groupe Verts/ALE pour une politique migratoire qui intègre la **notion de respect de l’être humain et qui place la dignité des migrants au centre de la législation**. En 2020, mon groupe Verts /ALE a ainsi obtenu après de longues négociations **l’annulation du principe de responsabilité du pays de première entrée prévu par le règlement de Dublin[[2]](#footnote-2)**. Cela a permis aux demandeurs d'asile de faire leur demande dans un autre pays que celui par lequel ils sont entrés dans l’Union.

Le groupe Verts/ALE regroupe **46 partis** en plus du parti Vert Européen. Ces **46 partis** sont caractérisés par leurs **valeurs humanistes et leur engagement pour l'autodétermination des peuples**. Le groupe Verts/ALE me donne la possibilité de porter mes valeurs au sein du Parlement européen, et de façonner les politiques migratoires européennes **les plus humaines possibles**. Avec **72 membres**, notre groupe constitue la **quatrième force politique** la plus importante au sein du Parlement.

Je fais également partie de la **commission AFET**. Cette commission a pour objectif de traiter des **affaires étrangères et de la défense européenne**. Elle est composée de **79 membres** ce qui en fait la **deuxième plus grande commission du parlement européen**. L’objectif de cette législature est **d’adapter la réforme des règles de l’Union Européenne en matière de migration et d’asile**.

**2/ L’immigration, un point d’intérêt majeur dans l’Union Européenne**

Je fais partie d’un groupe qui croit en une gestion de l’immigration plus **humaine**, plus **solidaire**, au sein de l’Union Européenne.

En effet, le phénomène d’immigration est **croissant**, il est et sera une de nos préoccupations majeures durant les prochaines années. En effet, **962 200 demandes**, dont 881 200 premières demandes, ont été introduites dans l’UE en 2022. Cela représente **une augmentation de 52 %** par rapport à 2021, et de 38 % par rapport à 2019.[[3]](#footnote-3) Cette hausse n’est pas négligeable, et il faut se munir **d’outils efficaces** pour la gérer au mieux.

En tant que député allemand, je ne peux que remarquer l’impact de ce phénomène dans mon pays, car **l’Allemagne est le pays recevant le plus de demandes d’asiles** en Union européennes, près de 217 000 en 2022.

En 2002, **49%** des décisions prises en première instance par les pays de l’Union Européenne étaient positives, sur les 632 400 décisions prises. Ce n’est pas suffisant. Il existe encore trop de **refoulements et de retours forcés**, dont la justification est parfois floue, et le traitement des personnes en situation d’immigration est plus que discutable.

 **Le système d’immigration et d’asile** en Union Européenne est obligatoirement à améliorer. Les délais de traitement des demandes sont **extrêmement disparates** selon les Etats membres. Selon les données de l’Agence de l’Union européenne pour l’asile (EUAA), à la fin février 2023, **42 % des dossiers pendants en première instance l’étaient depuis plus de six mois**. Il faut mettre en place des moyens pour augmenter et consolider la coordination entre les pays membres de l’Union Européenne, afin d’avoir une gestion de l’immigration plus juste et plus homogène.

 Enfin, je suis en faveur d’une **protection renforcée des droits fondamentaux** des personnes en situation d’immigration, et notamment sur le sujet des frontières. Les retours forcés sont souvent encore trop souvent des processus violents et irrespectueux, qui sont parfois source de dangers. En 2022, **420 100 ressortissants de pays non membres de l’Union Européenne ont reçu l’ordre de quitter la zone européenne**. Ces chiffres représentent une augmentation de 23% par rapport à 2021.

**3/ Pour une immigration plus encadrée et plus humaine**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Enjeux** | **Recommandations** | **Objectifs** |
| Renforcement de la solidarité européenne | Etablir un **règlement** plutôt qu’une directive | Insister sur les droits des migrants, contraindre les Etats à prendre leurs responsabilités |
| Encadrement strict des motifs d’expulsion | Etablir une liste de **pays dits « sûrs »**Ajout de la prise en compte de la catégorie des **personnes vulnérables** dans le paragraphe 9 de l’article 3 | Garantir les droits fondamentaux des personnes en situation de migration, empêcher leurs retours forcés dans des pays dits « non sûrs » |
| Contrôle strict de l’Intelligence Artificielle (IA) | Précision du système humain censé garantir en amont le bon fonctionnement de l’IA et **éviter ses abus**Précision des solutions dans “la robustesse des systèmes d’Intelligence Artificielle à haut risque est assurée par des **solutions techniques**” (article 31 paragraphe 3) | Ne pas utiliser l’IA à des fins d’identification, éviter l’exploitation des données par les entreprises afin de préserver les droits des personnes migrantes à la frontière notamment |
| Opposition aux accords signés avec les Etats Tiers qui violent le droit des personnes migrantes | Ajout d’un article sur la possibilité de **renégocier des accords** faits avec des Etats qui violent le droit | Protéger les droits des personnes migrantes et responsabiliser les Etats |

1. #  Un nouveau départ pour les négociations sur l’immigration allemande au point mort ?, DW <https://p.dw.com/p/50tD>

 [↑](#footnote-ref-1)
2. #  Asile et migration en Europe : les Verts/ALE proposent un système d'asile solidaire abandonnant le règlement de Dublin

<https://www.rtbf.be/article/asile-et-migration-en-europe-les-vertsale-proposent-un-systeme-d-asile-solidaire-abandonnant-le-reglement-de-dublin-10500378> [↑](#footnote-ref-2)
3. Statistiques de la migration vers l’Europe, Commission européenne

<https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-life/statistics-migration-europe_fr#:~:text=et%20de%2020%20%25.-,Visas%20de%20court%20s%C3%A9jour,de%20moins%20qu'en%202019>. [↑](#footnote-ref-3)